



Montréal, le lundi 11 novembre 2024

Consultation publique sur le projet de Politique de développement culturel 2025-2030

Opinion du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ), présentée par :

Julien Silvestre, directeur général (CMAQ)

Jonathan Burnham, directeur des affaires publiques (CMAQ)

INTRODUCTION

Monsieur le président,

Mesdames, messieurs les commissaires,

Bonjour à toutes et à tous,

Merci de nous accueillir ce matin. Le Conseil des métiers d'art du Québec est heureux de contribuer à ce travail collectif, et salue les efforts de consultations mis en place par la Ville à cet effet.

Sur le fond, notre contribution vise à parler spécifiquement des métiers d'art, et des artisanes et artisans professionnels qui occupent le territoire montréalais.

Sur la forme, alors que nous avons annoncé vouloir déposer un mémoire, notre dialogue soutenu avec les autres organisations du milieu artistique et culturel consultées dans cet automne très chargé, nous a plutôt incité :

- D'une part, à ne pas déposer de mémoire, et à ajouter notre voix à certains des mémoires qui vous sont présentés. J'en soulignerai certaines recommandations;
- Et d'autre part, et surtout, à apporter ce matin une opinion verbale, qui précise quelques recommandations spécifiques à notre domaine, les métiers d'art du Québec à Montréal.

Notre intervention ce matin sera structurée ainsi :

- Quelques mots sur les métiers d'art à Montréal;
- Quelques commentaires généraux sur le projet de Politique de développement culturel 2025-2030;
- Et quelques commentaires sur les 3 premières orientations, la plupart de nos recommandations touchant l'orientation 1.

LES MÉTIERS D'ART, LE CMAQ, ET MONTRÉAL

Les métiers d'art sont une composante fondamentale de l'univers culturel, social et économique de Montréal. Les artistes, artisans et artisans professionnels sont au cœur d'un écosystème riche d'ateliers, de boutiques, de galeries d'art, d'évènements, ou d'écoles spécialisées.

Céramistes, sculptrices, ébénistes, joaillières, artiste textile ou facteurs d'instruments : par leur familiarité et leur présence sur l'ensemble du territoire, ils sont l'un des points de contact le plus direct entre créateurs et Montréalais, l'un des accès les plus démocratiques à la culture.

À Montréal, les métiers d'art sont au premier plan pour la revitalisation des quartiers et le vivre-ensemble; ainsi que pour la sauvegarde de notre héritage collectif, grâce aux savoir-faire des artisan.es en architecture et patrimoine, tels les forgerons et tailleurs de pierre. Ils sont également présents dans l'espace public alors que nombre d'entre elles réalisent des œuvres d'intégration à l'architecture, ou en art public.

Organisme reconnu selon la *Loi sur le statut professionnel des artistes*, le Conseil des métiers d'art du Québec regroupe et représente les artisan.es professionnel.les des métiers d'art, soutient leur développement professionnel, ainsi que la diffusion et la commercialisation de leurs créations.

À titre d'association sectorielle nationale, nous agissons comme un forum permanent pour les métiers d'art, et contribuons au rayonnement des métiers d'art professionnels en effectuant tout au long de l'année des représentations auprès de nombreux partenaires, au niveau municipal, régional, provincial, fédéral et international.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Cela étant posé, et bien que l'essentiel de nos recommandations ciblent spécifiquement notre domaine, nous aimerions soutenir deux recommandations générales, déposées par d'autres organisations, en regard 1) des actions phares du projet de Politique et 2) du budget de réalisation.

Sur un plan d'action, en comparaison avec la précédente Politique de développement culturel, qui comptait 34 000 mots, le présent projet de Politique contient 14 000 mots. Si nous soulignons l'effort de concision qui reflète un souci d'efficacité appréciable, le texte présenté est moins ambitieux et moins ancré dans l'histoire de la ville. La définition très large des objectifs, le manque de priorités identifiées, la confusion des quelques actions citées à titre d'exemples, et l'absence de cibles, rendent difficile tout exercice de projection quant à sa mise en œuvre, et ainsi, à une véritable adhésion à la Politique.

À l'instar de nombreux organismes consultés, notamment Culture Montréal et sa recommandation 1, nous recommandons de clarifier le projet de Politique en précisant les objectifs et des actions précises, à tous le moins quelques actions phares, mesurables et définies dans le temps, qui permettrait de concrétiser les éléments de vision et d'orientation générales de la Politique.

Nous regrettons l'absence totale de mention **sur le financement** de la Politique, alors que la vitalité de la culture dépend directement de son financement. Quelques signaux clairs sur l'ampleur de l'enveloppe accordée à sa réalisation et sa pérennité donneraient corps aux ambitions conjointes de la Ville, des organisations et des citoyens, dont les artistes et artisans.

À cet effet, nous appuyons les recommandations 2 et 4 de Culture Montréal qui recommande à la Ville [...] de faire preuve de leadership : en reconnaissant la fragilité de l'écosystème artistique et culturel et son rôle dans le développement de Montréal; et en mobilisant les paliers de gouvernements, Tourisme Montréal et le milieu des affaires en vue d'identifier des solutions concrètes de financement.

Nous appuyons également les recommandations 2 et 3 du Conseil québécois du théâtre à l'effet que [...] la contribution de l'agglomération montréalaise au budget du Conseil des arts de Montréal soit portée à 30 M\$ d'ici 2030 [...]; et qui demande [...] également à la Ville [...] davantage de prévisibilité pour le budget du CAM pour les années à venir.

ORIENTATION 1 : UN TERRITOIRE MARQUÉ PAR SA CULTURE ET SON PATRIMOINE

Sur l'ORIENTATION1, nous aimerions émettre une première série de commentaires qui concernent le **patrimoine immatériel**.

Dans la politique précédente, le patrimoine matériel et immatériel était particulièrement valorisé, avec un objectif précis, des définitions structurantes et des actions à mettre de l'avant. La notion de « savoir-faire » et des artisans en général était à ce titre beaucoup plus présente. Nous pouvons affirmer que le projet de Politique tel que présenté constitue un recul dans les objectifs qui aident le milieu spécifique des métiers d'art ou du moins, un statu quo et un manque de priorités claires, avec des cibles précises.

La Politique parle du riche passé de la ville sans en faire état dans les pages précédentes, et aucune notion historique n'est présente.

Enfin et surtout, le terme « artisan » ne figure à aucun endroit dans le document, ni le terme « savoir-faire ». Le mot artisan n'est pas un terme péjoratif qui appartient au milieu économique ou folklorique. Le mot artisan est un terme généreux et respectable qui appartient, aussi, au milieu culturel.

Les artistes et artisanes professionnelles sont d'abord des créateurs. Ils sont aussi les propres producteurs de leurs créations, et en assurent eux-mêmes la mise en marché. Elles sont ainsi, pour le plus grand nombre, des gestionnaires d'atelier et des artistes entrepreneurs.

Ainsi, on observe ici la principale caractéristique qui distingue les métiers d'art des autres domaines des arts et de la culture, en étant une chaîne de création de valeur courte.

Nous recommandons ainsi d'inclure de façon beaucoup plus affirmée les notions d'artisans professionnels, de savoir-faire et de patrimoine immatériel.

Nous recommandons également d'inclure des objectifs spécifiques à la valorisation du patrimoine culturel immatériel et aux savoir-faire.

Par ailleurs, nous saluons l'approche transversale et territoriale de l'action culturelle comme envisagée par la Ville, qui implique des liens avec d'autres politiques publiques telles que le *Plan d'urbanisme et de mobilité 2050*, couramment appelé le PUM.

Nous recommandons de préciser davantage les liens entre le PUM et la Politique de développement culturel, compte tenu des thématiques similaires concernant l'aménagement du territoire et le patrimoine.

Sur l'ORIENTATION 1 toujours, nous saluons la volonté de la ville de faciliter les partenariats pour la culture et les acteurs du milieu. Nous saluons également le fait que l'objectif 1 mentionne le secteur Bridge Bonaventure comme un des secteurs en développement ou il est important de planifier les apports culturels en amont, en même temps que les autres composantes d'aménagement.

Depuis plusieurs années, le Conseil des métiers d'art du Québec et ses partenaires travaillent à la mise sur pied d'un quartier des métiers d'art dans le secteur Bridge Bonaventure. Ce projet structurant vise – dans une perspective à la fois culturelle, touristique et d'économie résiliente – à mettre en valeur le savoir-faire des artisans, faciliter les échanges et la transmission de leurs connaissances et effectuer de la médiation culturelle auprès du grand public.

Soutenu par différentes instances et interlocuteurs de la Ville dans le cadre notamment des consultations de l'OCPM sur le PUM d'une part, sur la requalification du secteur Bridge-Bonaventure d'autre part, ou encore lors de développement pour les Forges de Montréal;

Soutenu par les partenaires impliqués directement, dont les promoteurs immobiliers, la Société immobilière du Canada, les associations de résidents, les organismes communautaires, ou les écoles de formations en métiers d'art;

Soutenu enfin par la Chambre de Commerce du Montréal Métropolitain, ou Culture Montréal lors des mêmes consultations publiques de l'OCPM;

Soutenu également par le MAMH et le MEIE dans le cadre du *Fonds Signature Métropole*.

Nous croyons que cette vision d'un quartier des MA constituerait un exemple d'action porteuse, structurante et prioritaire sur l'ensemble du territoire montréalais, et serait un excellent exemple de liens possible entre la *Politique de développement culturelle* et le *Plan d'urbanisme et de mobilité*.

Nous recommandons ainsi d'inscrire à titre d'exemple d'actions porteuses le projet de Quartier des métiers d'art dans le secteur Bridge Bonaventure.

Également sur la question des quartiers, nous appuyons la recommandation 6 de Culture Montréal à l'effet d'intégrer le Service de la culture dans les instances décisionnelles des projets en cours portés par d'autres services, tels que la démarche des Quartiers inclusifs et résilients (QIR).

Sur L'ORIENTATION 1, enfin, sur la question des ateliers d'artistes et d'artisans, et plus généralement celle l'accessibilité à des espaces de création :

Nous appuyons la recommandation 32 de Culture Montréal à l'effet d'appliquer un taux de taxe foncière réduit pour les espaces de création permettant ainsi de pérenniser les espaces de création, facilitant ainsi la rétention des artistes à Montréal.

ORIENTATION 2 : LES MONTRÉALAISES ET MONTRÉALAIS AU CŒUR D'UNE VIE CULTURELLE RICHE ET ENGAGEANTE

Sur l'ORIENTATION 2, en regard des Festivals et évènements, nous félicitons le souhait de la Ville de soutenir, je cite, une offre abondante de programmations extérieures gratuites.

À cet effet, le Salon des métiers d'art du Québec est un évènement majeur à Montréal, accueillant annuellement près de 100 000 visiteurs.

De loin le plus grand salon de produits fabriqués localement au Canada, le Salon des métiers d'art du Québec est le meilleur endroit pour rencontrer les artistes et artisan(e)s des métiers d'art, dont les modèles d'affaires atteignent la plupart des objectifs de développement durable proposés par l'ONU.

Sans se comparer à certains mastodontes de l'évènementiel montréalais, le Salon se compare tout de même fort avantageusement à d'autres évènements majeurs soutenus par le *Programme de soutien aux festivals et évènements*. Comme l'ensemble d'entre eux, le Salon a connu des hausses de coûts de 30 à 40% et vit une réalité complexe. À l'exception d'une petite partie soutenue par la SODEC, le Salon est entièrement financé par les artisans eux-mêmes. Il n'est cependant pas admissible à un soutien structurant de la Ville, d'une part en raison de la dénomination Salon, d'autre part en raison de la perception d'une activité purement économique, alors que nous venons de démontrer que les métiers d'art appartiennent également aux arts et à la culture.

Ainsi, nous recommandons d'inscrire à titre d'exemple d'actions structurantes une révision des critères d'admissibilités au programme de soutien aux festivals et aux évènements culturels, par exemple en reconnaissant l'admissibilité des événements soutenus par la SODEC; et une majoration significative des enveloppes qui lui sont dévolues.

Toujours dans l'ORIENTATION 2, nous saluons la volonté de consolider la mission des Maisons de la culture; ce qui me permet de faire une habile transition avec notre dernière recommandation qui concerne l'ORIENTATION 3 en reprenant cet objectif.

ORIENTATION 3 : UNE VILLE PARTENAIRE DE SON CŒUR CRÉATIF

Nous applaudissons la volonté de la ville d'être, je cite, un diffuseur exemplaire en augmentant certains budgets de programmation des Maisons de la culture pour rester en adéquation avec le milieu, et offrir une rémunération en cohérence avec les associations professionnelles.

Nous recommandons ici de clarifier cet objectif, en affirmant le respect d'une rémunération minimale selon les ententes collectives ou les pratiques reconnues de paiement des droits d'auteurs, et des droits d'expositions des artistes qui sont présentées dans les structures de diffusions municipales, incluant les maisons de la culture, mais aussi, sans s'y restreindre, les bibliothèques ou les évènements organisés par la Ville.

--- FIN---